

fonctions exercées par Radio-Canada dans ce domaine, en consultation avec les autorités de l'instruction publique, c'est de rendre les émissions plus attrayantes, de leur donner une présentation plus dynamique.

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Puisque se sont les gens du ministère de l'instruction publique qui fournissent la matière des émissions, ce n'est pas Radio-Canada qui y introduit ses préjugés, si préjugés il y a. Il s'agit purement des préjugés du ministère de l'instruction publique de la province en cause?

M. JENNINGS: C'est juste.

M. CHAMBERS: Je voudrais revenir à la question que posait M. Fortin tout à l'heure, celle de l'équilibre, qui à mon sens est d'importance primordiale. Serait-il possible, pour le réseau français par exemple, de nous fournir une liste des commentateurs les mieux cotés et qu'on emploie le plus souvent sur une certaine période, par exemple six mois ou un an?

On pourrait aussi indiquer le pourcentage de temps accordé à chacun? Saisissez-vous bien ma question?

M. JENNINGS: Nous pouvons, je pense, vous donner tous les renseignements voulus sur les commentateurs et sur les émissions où ils sont apparus.

Le PRÉSIDENT: A quelque séance ultérieure.

M. CHAMBERS: Je voudrais savoir lesquels sont invités le plus souvent.

M. JENNINGS: Au réseau français?

Le PRÉSIDENT: Aux émissions du réseau français.

M. JENNINGS: Nous consignons ces détails d'une façon très précise.

M. CHAMBERS: Cela comprend les émissions de discussion?

M. JENNINGS: C'est exact.

M. CHAMBERS: Je fais appel au règlement, monsieur le président, pour savoir si je pourrais obtenir ce qui suit, savoir un compte rendu sténographique d'une émission intitulée *Man to Man* présentée au réseau trans-Canada le lundi 11 mai, à 9 heures du soir.

M. BUSHNELL: Et moi de même.

M. JENNINGS: Au fait, je tente moi-même d'en obtenir un.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Chambers, nous pourrons l'obtenir s'ils y réussissent.

M. DORION: Il nous faut voter les fonds.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Monsieur le président, puis-je poser une question à M. Jennings au sujet de la réalisation des émissions? M. Bushnell a dit dans son exposé, et je lis: "Chaque émission est une création propre, conçue comme telle et préparée sur mesures, pour ainsi dire. Il n'y a pas de production massive: cela ne se peut pas." Cela se comprend parfaitement.

Je me demande cependant, devant ce qui se fait en Angleterre et aux États-Unis,—où l'on filme ces émissions individuelles,—si nous nous efforçons, comme ces pays l'ont fait avec beaucoup de succès, de vendre à l'étranger ces émissions canadiennes dont nous avons parlé si longuement. Je pense que oui, à un degré très restreint. Mais peut-être messieurs Jennings et Bushnell nous diraient-ils un mot là-dessus.

M. JENNINGS: Je puis vous dire ce que nous faisons dans ce domaine. Nous vendons un nombre croissant de nos émissions exportables,—il s'agit surtout de théâtre,—à l'*Independent Television Authority*, en Angleterre, à la BBC, à la Télévision française, à l'ABC (*Australian Broadcasting Commission*), aux États-Unis. Aimerez-vous que je vous donne la liste?